

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 AOUT 2015

L'an deux mil quinze, le dix-neuf mai à 20 heures 30,
le Conseil Municipal de la commune de Courtisols, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hubert ARROUART, Maire.

Etaient présents : Tous les membres en exercice, à l'exception de Lilian COGNIARD et Nicolas COSSENET, excusés.

Monsieur le Maire demande à chacun des conseillers présents s'il y a des remarques ou observations à apporter au compte rendu de Conseil de la séance précédente.

Toutes les décisions prises sont adoptées.

Madame Séverine GOURVENEK a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire

Le Conseil Municipal :

- **ENTEND** le compte rendu de la commission « 3^{ème} âge » du 18 juin 2015
- **ENTEND** le compte rendu de la commission « rythmes scolaires » du 30 juin 2015
- **ENTEND** le compte rendu de la commission « environnement » du 30 juillet 2015
- **APPROUVE** le montant définitif des attributions de compensation pour l'exercice 2015 de la CCSV,
- **ACCEPTTE** le versement de la communauté de commune de Suipe et Vesle pour un montant de 299.015 € à imputer sur le compte 7321.
- **DECIDE** d'accorder à Emmaüs une subvention de 500 € pour les travaux de réfection de toiture du bâtiment d'hébergement, estimés à 5.234 €
- **PRECISE** que cette somme sera inscrite au budget communal
- **ACCEPTTE** les chèques suivants pour un montant total de 4.326,04 €

Emetteur :	Montant :
remboursement dégradations au parc Massez	100,00 €
MMA – remboursement sinistre	2.488,32 €
MMA – remboursement sinistre	1.737,72 €

- précise que cette somme sera inscrite en recette au budget communal 2015

Le Maire

Signé Hubert ARROUART